

de soumettre ici à la discussion un certain nombre de considérations sur la question des syndicats².

Le parti communiste est l'arme fondamentale de l'action révolutionnaire du prolétariat, l'organisation de combat de son avant-garde, qui doit s'élever au rang de guide de la classe ouvrière partout où elle combat, et, par conséquent, aussi dans le mouvement syndical.

2) Ceux qui, par principe, opposant l'autonomie des syndicats au rôle déterminant du parti, opposent par là, qu'ils le veuillent ou non, les secteurs les plus arriérés du prolétariat à l'avant-garde de la classe ouvrière, opposent le combat pour les revendications immédiates au combat pour la libération totale des travailleurs, opposent le réformisme au communisme, l'opportunisme au marxisme révolutionnaire.

3) Le syndicalisme français d'avant-garde, à l'époque de son développement, se battait pour son indépendance en combattant pour l'autonomie syndicale, face au gouvernement bourgeois et à ses partis, au nombre desquels il faut compter les socialistes réformistes et parlementaires. C'était un combat mené contre l'opportunisme, pour une issue révolutionnaire. Corrélativement, le syndicalisme révolutionnaire ne fétichisait pas l'autonomie des organisations de masse. Au contraire il comprenait et préconisait le rôle dirigeant de la minorité révolutionnaire dans les organisations de masse, qui réfléchissent en leur sein toute la classe ouvrière, avec toutes ses contradictions, son caractère arriéré, et ses faiblesses.

4) La théorie de la minorité active était, par essence, une théorie incomplète du parti prolétarien. Dans toute sa pratique, le syndicalisme révolutionnaire était un embryon de parti révolutionnaire ; de même, dans sa lutte contre l'opportunisme, le syndicalisme révolutionnaire fut une remarquable esquisse du communisme révolutionnaire.

5) Les faiblesses de l'anarcho-syndicalisme, même dans sa période classique, étaient l'absence d'un fondement théorique correct, et comme résultat, une incompréhension de la nature de l'Etat et de son rôle dans la lutte de classe. Faiblesse aussi, cette conception incomplète, insuffisamment développée, et par conséquent fautive, de la minorité révolutionnaire, c'est-à-dire du parti. D'où les fautes de tactique, comme la fétichisation de la grève générale, l'ignorance de la relation nécessaire entre le soulèvement et la prise du pouvoir.

6) Après la guerre, le syndicalisme français trouva dans le communisme à la fois sa réfutation, son dépassement et son achèvement ; tenter de faire revivre aujourd'hui le syndicalisme révolutionnaire serait tourner le dos à l'histoire. Pour le mouvement ouvrier, une telle tentative ne pourrait avoir qu'un sens réactionnaire.

2. Traduction d'un article paru dans la brochure *On Trade-Unions* édité par nos camarades américains. Merit Publishers.